



Prime exceptionnelle 2012 : un montant unique pour une DGAC unie !

Lors du CT DGAC du 15 février 2012, la DGAC a proposé le versement en 2012 d'une prime différenciée selon les corps. Cette prime exceptionnelle sera versée en deux fois : juin et décembre.

En 2011, FO avait demandé une prime identique d'un montant de 1 000 euros pour tous les agents dans une logique d'équité et de reconnaissance du travail de l'ensemble des personnels. Nous avons, en particulier, le souci de compenser la perte de pouvoir d'achat induit, entre autre, par le gel des primes depuis 2010.

A contrario, la DGAC a, une fois de plus, fait le choix de la division entre les personnels et méprisé le travail de plus de 8 000 agents de la DGAC

FO refuse et refusera toujours de cautionner la création d'inégalités totalement injustifiées.

- ➔ Comment expliquer que sur les mêmes fonctions d'encadrement et d'expertise, exercées par différents corps cette prime soit différente ?
- ➔ Pourquoi faire une différence entre des agents de la même catégorie statutaire ?
- ➔ Pourquoi faire une différence entre deux agents exerçant une mention d'unité ?
- ➔ Pourquoi faire une différence de 1 à 4,5 entre deux agents de la DGAC exerçant des fonctions liées à la sécurité ?
- ➔ Pourquoi refuser de reconnaître la charge de travail des services RH ?

La DGAC ne peut répondre et tente de noyer le poisson en proposant une modulation dans le corps lui-même....

FO refuse la mise en place d'une prime modulée qui augmenterait le différentiel à l'intérieur du même corps et ne tombera pas dans le piège de la DGAC qui recherche la division et l'opposition entre les corps.

FO confirme sa volonté de voir reconnaître tous les métiers de la chaîne DGAC et c'est pour cette raison que nous avons voté contre la proposition de la DGAC tout comme la CGT et la CFDT.

Quelques chiffres concrets :

- **décision DGAC avec des montants différenciés par corps : coût = 6M€ pour le versement de juin. Le montant complémentaire de décembre sera inférieur pour entrer dans l'enveloppe de 11 M€**
- **proposition de FO de 1 000 euros pour 10 800 agents = 11M€**

Notre proposition est parfaitement réalisable et nous regrettons que tous les représentants des personnels ne la défendent pas.

Nous appelons les personnels à soutenir notre proposition : 1 000 euros pour tous !